

BIM!

Fait par des Magnanvillois,
pour les Magnanvillois.

BIM LE DOSSIER !

**4 ANS DE MANDAT,
QUEL BILAN POUR LA
MUNICIPALITÉ ?**



p.2 - Le Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 février 2018.

p.3 - Le Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2018.

p.4 - Le Dossier

Notre dossier sur le bilan de l'équipe majoritaire après 4 ans.

p.9- Les Actus

Immobilier et médiathèque près de la Mare Pasloue.

p.11- Les Actus

L'agenda.

L'ÉDITO

BIM est un magazine citoyen créé par plusieurs Magnanvillois, c'est l'acronyme de Bulletin d'Information Magnanvillois. Notre but est d'informer nos voisins sur les grands sujets et événements de la commune en essayant le plus possible de baser nos articles sur des éléments factuels.

Si vous disposez de la version papier de ce numéro mais que nous ne vous l'avons pas donné en main propre, c'est tout simplement parce que monsieur le maire a décidé d'essayer de nous empêcher de le distribuer. Voilà donc comment se traduit son attachement au lien social et à la démocratie (participative). Cela nous contraint malheureusement à parfois revoir nos moyens de distribution et à en tester de nouveaux.

BIM ! N°2 - Mars 2018

Bulletin d'Information Magnanvillois - www.bim-magnanville.fr - contact@bim-magnanville.fr

BIM ! N'a aucun lien avec la mairie de Magnanville. Il ne s'agit pas d'un magazine officiel de la commune.

BIM ! est un magazine citoyen, Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Directeur de la publication : D. GUELTON

Date d'impression : 21/03/18

Crédit photo de couverture : Mairie de Magnanville - Wikipédia - CC BY-SA 4.0

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Légende : (Pour/abstention/contre)

12/02/18

En introduction le maire a remercié le personnel de la CU et de la commune pour leur travail lors de l'épisode neigeux. Il a également rappelé l'achat récent de 2 lames pour les tracteurs afin de pouvoir déneiger (environ 3000/4000 €).

Approbation du procès verbal du dernier conseil (26/0/0)

Subvention à l'école des Marronniers pour la classe de découverte (26/0/0)

L'école prévoit un séjour de 5 jours dans le Massif Central pour étudier les volcans. La subvention est de 50% du coût du projet soit 11 400€.

Les autres écoles recevront également une subvention de 50% de leur projet lorsqu'elles les auront présentés, mais elles ne souhaitent à priori pas réaliser de voyage de découverte, mais seulement des projets "locaux".

D'après le maire, l'arrivée d'une nouvelle population ces dernières années à Magnanville entraine des "problèmes liés à la culture" ainsi qu'une "population différente" dans les écoles, ce qui causerait donc "des projets différents" par rapport à avant, les voyages pédagogiques étant plus difficilement envisageables.

Transfert de compétence à la CU GPS&O : "MAITRISE DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISSELLEMENT ET LUTTE CONTRE L'EROSION DES SOLS CONSECUTIVE" (26/0/0)

La compétence devant être transférée à la CU, il s'agit de l'adoption des statuts.

Transfert partiel de compétence à la CU GPS&O : "DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE " (26/0/0)

Idem que pour la précédente délibération.

Attribution du marché de restauration

Le conseil municipal est informé que la commission d'appel d'offres a désigné à l'unanimité la société CONVIVIO pour ce marché.

L'offre a été retenue en répondant à différents critères que vous pourrez retrouver dans le procès verbal de la séance. Voici donc l'offre retenue :
pour 66 200 repas sur 1 an : 226 118,00 € HT
pour 21 900 goûters sur 1 an : 12 000,00 € HT
pour l'option de livraison sur les offices secondaires : 1 812,50 HT

Autorisation de signature de la convention ALSH (renouvellement) (26/0/0)

Il s'agit du renouvellement de la convention d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement concernant les ados (12 ans et plus).

Cette convention fixe des objectifs à la municipalité en contrepartie de subventions de la CAF qui représentent environ 60 000 €.

Dérogation au repos dominical (26/0/0)

La CU a autorisé les maires à dépasser le quota de dérogation fixé à 5 dimanches travaillés par an et l'étend jusqu'à 12.

La loi prévoit que les maires puissent autoriser les entreprises à travailler jusqu'à 5 dimanches par an. Elle prévoit également que les communautés de communes puissent étendre le nombre de dérogations.

Le maire propose d'autoriser certaines entreprises situées sur la commune et en ayant fait la demande, à travailler 5 dimanches.

Tarifs publics 2018 pour la publicité (taxe locale sur la publicité extérieure) (22/4/0)

Comme pour les autres tarifs publics, le maire propose une augmentation de 1% par rapport aux tarifs applicables en 2017.

Le maire clôt la séance avec quelques informations qu'il avait oublié de donner en début de séance, notamment la subvention de la commune à un jeune qui a pour projet de participer aux JO de 2024 en kayak (il a déjà été une fois champion du monde à 17 ans) et le soutien à deux participants au 4L Trophy dont un est Magnanvillois.

05/03/18

Avant de commencer le débat d'orientation budgétaire, le maire parle des travaux de la place Mendès France consistant en l'ajout d'une dizaine de places de stationnement supplémentaires.

Débat d'orientation budgétaire

Passons maintenant au débat d'orientation budgétaire. Il est important de rappeler que ceci n'est qu'un débat et qu'aucune décision ne sera réellement prise durant ce conseil concernant le budget.

M. LEBouc présente donc les projets de la municipalité et l'orientation budgétaire souhaitée par la majorité, il explique "avoir une feuille de route [qu'il] regarde souvent" et qu'il garantit, tout comme son souhait de maîtriser les finances de la commune pour ne pas augmenter l'imposition.

Il explique ensuite la complexité de ce budget vis à vis des élections nationales de l'année passée et des réformes en cours, notamment celle de la refonte de la taxe d'habitation et la continuité de la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Cette complexité s'explique selon lui également par le transfert d'un certain nombre de compétences à la CU GPS&O (voirie, éclairage public, propreté urbaine...) qui impliquent de grands changements financiers et de personnel.

Le maire finit donc cette longue introduction en affirmant que le projet de ville a été construit depuis 3 ans avec les Magnanvillois et dans le but de maîtriser les finances locales, notamment avec une économie de 1 million d'euros sur 4 ans avec le nouveau marché de restauration (cf conseil du 12 février).

A la toute fin de l'introduction il admet avoir "fait des changements dans [ses] élus", mais ne souhaite pas revenir dessus.

N. LAROCHE répond donc comme représentant de la minorité et s'étonne de ne pas avoir débattu en commission, d'une part des orientations budgétaires et d'autre part du projet de ville.

Le maire répondra plus tard dans le conseil qu'il ne souhaite pas débattre des orientations budgétaires en commissions, expliquant qu'il s'agit d'un projet politique qui n'a donc pas sa place en commissions.

Concernant le projet de ville, il dit avoir formé des groupes de travail pour débattre de celui-ci, car les groupes de travail seraient plus adaptés que des commissions sur ce sujet.

N. LAROCHE continue en affirmant la volonté de l'opposition de rester vigilante sur l'évolution des dépenses de fonctionnement.

La première adjointe précise ensuite la partie budgétaire des orientations et indique ne pas avoir prévu de compensation concernant la taxe d'habitation après 2020 par prudence, en envisageant un scénario volontairement pessimiste.

L'adjoint à la culture précise à son tour le projet de médiathèque, qui est d'après lui le projet phare de ce mandat. (voir p.9)

Le maire explique ensuite que le projet de réaménagement de l'espace Mendès France n'est pas à l'abandon, mais que le budget actuel ne permet pas de le réaliser et qu'il faudra donc attendre. Il explique cela par le refus des Magnanvillois de "quelques petits logements" dans la prolongation du projet de la Mare Pasloue. Il enchaîne sur diverses informations :

- Les écoles possèdent la capacité d'accueillir les futurs élèves des logements de la Mare Pasloue. Les logements du clos de la Tuilerie ayant finalement été peu gourmands en nombre de places dans les écoles.
- Le gymnase du lycée devrait être opérationnel pour les associations en septembre.
- Le terrain synthétique qui devrait être construit le sera en pastilles de lièges qui ne sont donc pas cancérigènes (information donnée suite à une interrogation de l'opposition).
- Le nouveau gymnase remplacera à terme les deux gymnases actuels, mais ceux-ci ne seront rasés qu'une fois la construction du nouveau terminée afin de maintenir les activités sportives.
- Le gymnase du lycée a été racheté pour un euro symbolique.
- Les frais de fonctionnement dus aux gymnases vont augmenter durant la transition (la commune disposera de 3/4 gymnases durant cette phase).

Après cela le débat est terminé et le conseil municipal acte l'avoir réalisé.

Rectification de la délibération sur la subvention du projet scolaire

A la demande de l'école des Marronniers, le maire propose de verser finalement cette subvention en une seule fois.

Approbation de la convention de viabilité hivernale

La compétence voirie ayant été transférée il y a peu, la CU ne possède pas encore les moyens d'assurer la viabilité des routes durant l'hiver et une convention est donc proposée aux communes afin de pallier cela.

Avant de clore le conseil, le maire explique que M. BLOT étudie la mise en place de zones de stationnement à durée limitée sur certains parkings de la commune, comme ceux de la place Mendès France, de l'avenue des Tilleuls et de la mairie.

BIM !

QUATRE ANS DE MANDAT, QUEL BILAN POUR LA MUNICIPALITÉ ?

Chers voisins, depuis maintenant quatre ans une nouvelle équipe municipale s'occupe de la gestion de notre commune. Ayant remarqué qu'aucun bilan de mi-mandat n'avait été réalisé, ni par la majorité municipale, ni par l'opposition, plusieurs Magnanvillois se sont regroupés afin de vous proposer ce bilan. Nous avons donc repris le programme de la majorité, en évaluant son action dans chacun des thèmes suivants.

QUELQUES CHIFFRES

2 adjoints évincés
2 adjoints démissionnaires
32 Conseils Municipaux

4 Lettres du Maire
12 Magnanville Magazine
1 page Facebook
1 publication tous les 2 jours

Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.

WWW.BIM-MAGNANVILLE.FR

Affaires Scolaires

"s'ouvrir aux savoirs et aux autres"

Les écoles ont été sécurisées, entourées de clôtures de 2m de haut et équipées de visiophones courant 2017. Quelques travaux d'entretien ont été réalisés la même année, comme la réfection des sols ou des travaux de peinture.

On peut également noter la création de nouvelles places de parking près de l'école des Cytises et du groupe scolaire des Marronniers, ainsi qu'un nouvel arrêté instaurant la fermeture de la rue des Chênes aux véhicules aux horaires d'entrée et de sortie des écoles.

Malgré cet arrêté de circulation, la circulation et le stationnement restent plus que dangereux aux heures de pointe. On regrettera qu'aucune autre action concrète pour sécuriser les alentours des écoles n'ait été entreprise.

Enfance Jeunesse

"grandir en s'épanouissant"

La Cabane aux Loisirs, centre aéré, inauguré en 2010, a été rénové plus en profondeur que les établissements scolaires, contrairement à la maison de l'enfance qui est quant à elle plus ancienne et qui semble dans un moins bon état.

La Vie Culturelle et Associative

"un atout pour notre commune"

Véritable point fort de l'action municipale avant 2014, la vie associative et culturelle de la commune a fortement évolué ces quatre dernières années.

Pour commencer, l'engagement de l'équipe municipale à "soutenir les deux structures phares que sont l'école des 4 Z'arts et l'OMMASEC" (programme de "Magnanville avec vous pour demain") n'a pas duré longtemps. En effet, dès décembre 2015, la municipalité prenait la décision de couper les vivres à l'OMMASEC. En juin 2016 l'association fermait donc ses portes laissant place au Colombier-Magnanville.

Rien n'a ensuite été prévu pour remplacer cette association dans ses missions d'aide et de support aux associations de la commune. L'accès aux salles associatives est devenu difficile, l'aide à la gestion et l'accès à une photocopieuse quasiment inexistantes et le lien social a quant à lui sombré avec l'OMMASEC.

Du côté de la culture, les spectacles, salle comble, ont laissé place à des spectacles parfois annulés faute de public malgré l'envoi régulier d'invitations aux présidents d'associations. La programmation ne correspond plus à l'attente des Magnanvillois, les spectacles jeune public ne sont plus adaptés et le tout nouveau ciné-club n'attire pas foule. Difficile de savoir si cela est directement lié à la programmation proposée, ou si les habitués du Colombier ont décidé de le désertier après la gestion désastreuse de la fermeture de l'OMMASEC.

Sports

"faire de la pratique sportive un vecteur de bien-être accessible à tous"

La consolidation du CMOA (Club Municipal Omnisports Adulte) n'est plus d'actualité depuis sa disparition.

Les récents projets de construction de logements en remplacement de deux terrains de football inutilisables au sein du complexe sportif montrent un certain mépris de l'équipe municipale quant aux affaires sportives, tout comme la démission de l'adjoint au sport fin 2015.

Les réunions publiques et les administrés mobilisés ont permis de faire fléchir le maire sur sa décision inconséquente. On vous laisse avec BIM ! n°1 pour plus de détails sur le projet final.

Les associations sportives sont mises à l'écart des décisions qui les concernent et un certain nombre d'entre elles ne s'estiment pas écoutées par la municipalité.

Urbanisme et gros équipements

"bâtir l'avenir"

Autre thème d'action important pour la municipalité, l'urbanisme et les équipements communaux sont au centre de tous les projets actuels.

Le projet "Mare Pasloue" vient de commencer, l'acte de vente a été signé en novembre 2017, il permettra d'accueillir la nouvelle médiathèque, un jardin de lecture et de nouveaux lotissements.

Le projet de réaménagement de l'espace "Mag2000 / BUT" est toujours à l'ordre du jour. 70 logements supplémentaires sont prévus sur cet espace ainsi qu'un supermarché, une nouvelle RPA et peut être quelques commerces, mais rien n'est moins sûr car aucune réunion publique ou communication de la mairie ne parlent de ce projet, les seuls retours sur celui-ci proviennent donc des journaux locaux ayant interviewé le maire.

Aucune nouvelle voie douce n'a pour l'instant vu le jour, l'amélioration du parking de la Mare Pasloue et la sécurisation de l'avenue des Roussières n'ont pas non plus été entreprises pour l'instant.

Le gymnase utilisé par le lycée Léopold Sédar Senghor a pu être préempté et acheté par la mairie suite à la disparition de la CAMY et a été présenté comme le remplaçant du gymnase actuel, car celui-ci deviendra bientôt inutilisable pour des raisons de sécurité.

Le réaménagement du cimetière s'est bien poursuivi et est même presque terminé, celui-ci s'étant équipé de cavurne.

Les nouveaux ateliers municipaux n'ont pas été créés, et ne sont pas à l'ordre du jour, quant à l'entretien et l'embellissement du patrimoine, la façade extérieure de La Ferme et notamment l'état de ses volets nous montrent bien que ce n'est pas une priorité pour l'équipe en place.

Communication

"s'informer, s'exprimer et s'impliquer"

Le site internet de la commune a été rénové, la commune s'est dotée d'un nouveau logo, la Lettre du maire a fait son apparition ainsi que la page facebook de la commune. Pourtant ce ripolinage de façade ne suffit pas à masquer le défaut de communication entre la municipalité et les magnanvillois. Combien sont tombés des nues aux réunions publiques sur le projet "Entre ville et campagne", certains Magnanvillois ont même dû prendre l'initiative de faire circuler un tract sur ce sujet pour informer leurs concitoyens de ce projet (cf : thème Sport).

La communication au sein du conseil municipal n'est pas non plus à la hauteur comme nous avons pu le constater au pot d'accueil des nouveaux Magnanvillois en novembre 2017 où l'un des élus a exprimé sa surprise à l'annonce, faite par le maire, du projet de Marché de Noël.

D'après les retours que nous en avons, et de propre expérience, la communication "pour vous et avec vous" pour favoriser "la participation citoyenne pour recueillir les besoins de la population" (programme de "Magnanville avec vous pour demain") n'est visiblement pas d'actualité. Tout citoyen se voyant en désaccord avec le maire se voit rejeté de cette communication, qu'il soit élu ou non, comme le démontrent les deux démissions d'adjoints et les deux adjoints qui se sont vu retirer leurs délégations (respectivement T. LOUBRADOU, P. ROBIN, D. CHAUVIN et S. MARTINS).

Autre preuve de ce dégoût quant à la participation citoyenne, le maire a souhaité nous empêcher de distribuer BIM! dès son premier numéro en prétextant qu'il avait à charge "la sécurité aux abords des écoles".

La page facebook est quant à elle le moyen de mettre en avant monsieur le maire tout en oubliant parfois d'informer les habitants. Les dates des conseils municipaux ne sont par exemple pas annoncées sur la page alors que le premier pacs réalisé par le maire a fait l'objet d'une publication avec une photo du maire.

Cadre de Vie

"garantir une qualité de vie dans un environnement préservé"

Les bornes de rechargement de voiture électrique à usage public ont bien été mises en place, conformément à ce qui avait été décidé durant le précédent mandat.

Le réaménagement de l'avenue de l'Europe, notamment pour y inclure une voie douce et une voie réservée aux transports en commun, n'a toujours pas été réalisé. Rien d'étonnant à cela, étant donné que cette route départementale ne dépend pas que de la commune mais aussi du département. La voirie n'étant plus gérée par la commune depuis le 1er janvier 2016, la CU GPS&O en a récupéré la gestion.

Finances

"investir pour le futur, maîtriser la pression fiscale"

Question finances, les dépenses en fonctionnement sont en deçà de la moyenne des communes de même strate comme depuis des années, même si la tendance montre que nous nous rapprochons de la moyenne.

La Vie Solidaire

"un regard bienveillant à autrui"

"La création d'un Conseil des Aînés dont l'objectif sera de renforcer la démocratie participative par l'élaboration de divers projets" (programme de "Magnanville avec vous pour demain") n'a pas eu lieu, mais les activités mises en place

Intercommunalité

"Magnanville au coeur du territoire"

La CAMY ayant disparu en cours de mandat, laissant place à la CU GPS&O, il est difficile de dresser un bilan sur ce thème étant donné que le programme ne pouvait à l'époque parler que de la CAMY.

On peut toutefois noter que le maire était favorable à la création de cette communauté urbaine regroupant 73 communes et environ 400 000 habitants, la CAMY représentait pour comparaison 35 communes et environ 115 000 habitants.

Magnanville disposait de 4 élus au conseil de la CAMY sur 90 et possède aujourd'hui 1 siège sur 129 au conseil communautaire de la GPS&O.

Magnanville n'est donc plus au coeur du territoire même si son maire est au coeur de l'exécutif de la communauté urbaine.



Retrouvez cet article sur le web en le scannant.

Retrouvez les numéros de BIM! sur notre site internet : www.bim-magnanville.fr ainsi que ce bilan dans son intégralité et le programme de la liste majoritaire.

BIM! c'est tous les 2 mois sur internet et sur papier. Inscrivez-vous sur notre site pour le recevoir automatiquement à sa sortie.

BIM! le magazine citoyen Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.

WWW.BIM-MAGNANVILLE.FR

Tribune Libre

Vous souhaitez faire paraître un article, faire un billet d'humeur, publier une courte fiction ? La tribune libre est faite pour vous ! Envoyez nous votre papier et il sera peut être publié dans le prochain numéro de BIM! !

Envoyez nous un email à contact@bim-magnanville.fr ou remplissez le formulaire sur notre site.



BIM! C'est quoi ?

BIM c'est un magazine citoyen créé par plusieurs Magnanvillois, c'est l'acronyme de Bulletin d'Information Magnanvillois. Notre but est d'informer nos voisins sur les grands sujets et évènements de la commune. Nous essaierons le plus possible de baser nos articles sur des éléments factuels.



Immobilier et médiathèque près de la Mare Pasloue

Ca y est, le projet de construction de 150 lotissements et d'une médiathèque près de la mare Pasloue a commencé.

Si vous vous êtes promenés dans le complexe sportif ou encore dans les champs près du lycée Senghor, vous l'avez d'ailleurs surement remarqué.

Si le site de la mairie parle "[d']un ensemble harmonieux dans un écrin de verdure", "construit sur un site arboré de 2,5 hectares", aujourd'hui peu d'arbres sont encore debout.

Il va de soi que d'importants travaux de construction comme ceux-ci impliquent une transformation importante du lieu.





Qu'en sera-t'il du résultat final ?
Arboré et plein de verdure, nous
l'espérons.

Quoiqu'il en soit, les chemins et voies
qui passeront par là ne seront pas
publics, cela faute à la CU GPS&O qui,
après avoir récupéré la compétence
voirie, rechigne au maximum à
prendre en charge de nouvelles voies.
Ce sera donc la mairie qui paiera les
frais d'entretien, pour que cet espace
privé reste accessible à la circulation
du public.

Crédit photo : Cogedim.com

Et la médiathèque dans tout cela ?

Au dernier conseil municipal, pendant
le débat d'orientation budgétaire,
l'adjoint à la politique culturelle et à la
vie associative a précisé que le travail
de réflexion concernant la
médiathèque était en cours.

Celle-ci sera formée de plusieurs
espaces qui doivent être définis. Il
pourrait par exemple y avoir un
espace de travail pour les étudiants,
un espace informatique ou encore un
espace permettant le lien social avec
des jeux de société.



Crédit photo : atelierdesdeuxanges.fr



Vous souhaitez participer à BIM ?

Qui dit magazine citoyen, dit citoyens. Alors si vous êtes intéressés pour participer à l'écriture de BIM, n'hésitez pas à nous contacter !

Notre adresse email : contact@bim-magnanville.fr



Agenda

Samedi 24 mars de 9h00 à 14h00

Don Du Sang dans la salle des Familles (Salle Voltaire)

Samedi 24 mars, de 9h30 à 17h30

Portes ouvertes du lycée agricole Sully et forum des métiers de l'agriculture

Samedi 25 mars, de 9h00 à 17h00

Bourse aux jouets dans la salle polyvalente

Week-end du 7 et 8 avril, de 10h00 à 18h00

Expo photo À poils et à plumes salle des Familles (Salle Voltaire)

